Lettre ouverte à Monsieur le Maire du 13ème arrondissement Mesdames, Messieurs les adjoint-e-s au maire Mesdames, Messieurs les élu-e-s au Conseil Municipal, les Conseils de Quartier et les habitant-e-s du 13ème arrondissement

Les comités de résidents des foyers de travailleurs immigrés du 13ème arrondissement souhaitent discuter avec leur maire et son équipe à propos de à trois types de problèmes, des problèmes que les délégués élus ne peuvent pas résoudre tout seul et pour lesquels ils demandent le soutien de leur municipalité.

1) Menace d'expulsions

Lorsque 128 résidents du foyer Bellièvre (gestionnaire Coallia) ont déménagé provisoirement dans le bâtiment géré par Adoma à la Porte Dorée (Paris 12ème), 59 d'entre eux avaient bien compris qu'ils seraient prioritaires parmi les résidents à réintégrer sur le site du foyer 11-13 rue Bellièvre transformé en résidence sociale.

Mais le processus de peuplement de la résidence sociale Bellièvre a été perturbé par des refus de certains résidents de leur logement passerelle, par des voltes-faces du gestionnaire Coallia. Donc les 59 à Porte Dorée ont été proposés des relogements dans le 17ème et le 18ème qu'ils ont refusés. Depuis Coallia ne veut plus entendre parler d'eux. Adoma a obtenu des ordonnances d'expulsion et 59 travailleurs habitants de longue date du 13ème arrondissement sont menacés d'être mis purement et simplement à la rue!

Les délégués de ces résidents avec l'appui du Copaf ont entamé des démarches avec la Ville de Paris pour trouver des solutions pour ces personnes. Au début, au milieu de 2020, on nous a parlé de 22 personnes qui pouvaient effectivement réintégrer le foyer Bellièvre, mais récemment ce chiffre est tombé à 10 sans explication.

Nous voulons une discussion avec le maire, et l'équipe municipale, pour savoir pourquoi le chiffre de 22 a disparu et pour insister sur la recherche d'une solution digne à tous les 59 résidents expulsables.

De même, au foyer 63 rue du Chevaleret (Paris 13ème), depuis 6 mois Adoma (ancien Sonacotra, gestionnaire du site) a entamé une campagne de mises en demeure délivrées par huissier, d'assignation devant les tribunaux et a obtenu des ordonnances d'expulsion contre une série de résidents soi-disant pour « hébergement d'un tiers ». Cet hébergement est fondamental pour la solidarité de la communauté des travailleurs immigrés qui habitent le foyer, c'est lui qui permet aux jeunes avec ou sans papiers et qui n'ont pas de logement en leur nom de survivre en France. Le même problème se pose pour 5 résidents du foyer 80 rue de Tolbiac. Nous demandons l'appui de la municipalité pour dire à Adoma et à Coallia de cesser ces hostilités et de chercher, avec les délégués, d'autres solutions aux problèmes qui peuvent se poser.

2) Malfaçons et dysfonctionnements dans certaines constructions

A la résidence Coallia de 68 bd Vincent Auriol les résidents, depuis leur arrivée, ont passé deux hivers sans chauffage. Il y a de grosses fuites qui rendent plusieurs studios quasiment inhabitables. Les eaux usées tombent entre les étages. Et ce n'est pas le seul cas de mauvaise qualité dans la construction. D'autres foyers aussi souffrent de manque de pression d'eau chaude, de fuites en série, de coupures d'électricité et de pannes restées trop longtemps sans réparation. Aussi dans cette résidence, une salle a été désigné à l'origine pour une cuisine collective, prévu pour l'usage des

résidents. Aujourd'hui elle est utilisé par les salariés de Coallia. La cuisine collective est réduite à un petit coin placard doté de trois chauffe-plaques censé répondre aux besoins de 145 résidents!!

A la résidence récemment ouverte passage Madeleine Peletier à côté du Quai d'Ivry, lorsque les délégués se sont rendus dans le bâtiment en compagnie de l'adjoint au maire chargé des foyers, ils ont visité une salle polyvalente destinée à la vie collective des résidents et ils ont vu le bureau destiné au comité de résidents. Trois mois plus tard, après l'emménagement, quand les délégués demandent l'accès à leur bureau et à la salle polyvalent, plus de bureau, plus de salle! Coallia a le culot de dire qu'il n'en existe pas dans le bâtiment. Pour résoudre ce problème aussi, les résidents ont besoin de l'appui du maire et des élu-e-s.

3) Problèmes de voisinage

Plusieurs foyers (Terres au Curé, Vincent Auriol) font face à un barrage de plaintes lancées par le voisinage à cause du bruit fait par les résidents. Une partie de ces plaintes relèvent de l'hostilité des riverains et du racisme ambiant qui augmente dans les quartiers du 13ème comme ailleurs en France. Une partie, celles qui concerneraient les bruits autour du foyer après 22h peuvent être considérés comme justifiées. Mais les délégués tout seuls ne peuvent pas imposer la discipline à 200 ou 300 habitants. Ils n'ont ni le pouvoir de contrainte, ni l'unanimité des résidents pour l'imposer. Donc ils ont besoin de l'aide des élu-e-s municipaux, la présence des politiques visibles physiquement dans des assemblées générales des résidents, voire même des discussions avec le commissaire de l'arrondissement. Nous sommes demandeurs de ce type d'échange à condition que le but soit vraiment de régler le problème de gêne nocturne pour les voisins, et que cela ne se transforme pas en arme de guerre utilisée pour frapper les résidents.

Pour discuter de tous ces points, nous délégués des foyers et résidences sociales du 13ème arrondissement, demandons solennellement à notre maire, à ses adjoint-e-s, aux élu-e-s du Conseil Municipal de nous accorder une audience pour qu'on puisse débattre de ces problèmes et tenter de trouver, ensemble, des solutions.

Fait à Paris, le 11 mai 2021

Signé

Pour toute réponse :

Coordination Paris Sud

S/c M. Dioké Sacko, Résidence Coallia, ch A212, 43 rue Terres au Curé,

Paris 75013

Tél. 06 11 84 87 46

courriel: <sackodioke@orange.fr>

TOLGIAC

LBIAC UII

SISSOKO Madeleine

Tounkava FORTIFICATIONS